



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS**  
**Extrait du Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 04 octobre 2023**

**Date de convocation : 28 septembre 2023**

**Nombre de conseillers en exercice : 73**

**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis au Théâtre du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2023/131 portant présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2022**

**Membres présents (58 titulaires et 4 suppléants)** : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DUCHESNE Antoine (S), CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

**Membres excusés (3)** : WAXIN Vincent, FORRIERES Daniel, PLATEAU Marc

**Membres absents (4)** : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, HAVART Ludovic, RICHEZ Jean-Pierre

**Membres ayant donné procuration (4)** : BALÉDENT Matthieu à BERANGER Agnès, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, DEMADE Aymeric à PAQUET Pascal, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

## Délibération 2023/131 portant présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2022

Monsieur le Président informe l'assemblée que conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, il présente et transmet le rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

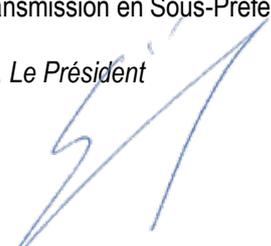
Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire en séance publique.

**L'Assemblée prend acte de la présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis pour l'année 2022.**

**Adoptée à l'unanimité.**

Annexe(s) -

Rapport d'activités 2022 de la CA2C

<p><b>Acte rendu exécutoire par</b> Publication le 06/10/2023 Transmission en Sous-Préfecture le 06/10/2023  Vu, Le Président</p> 	<p><i>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits</i> Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional</p>  <p><b>Serge SIMEON</b></p> 
--	---

### IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



# Rapport d'activité 2022

# CA2C

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU CAUDRESIS - CATESIS

Avesnes-les-Aubert, Bazuel, Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Bertry, Béthencourt, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Briastre, Busigny, Carnières, Catillon-sur-Sambre, Cattenières, Caudry, Caullery, Clary, Dehéries, Élincourt, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Haucourt-en-Cambrésis, Honnechy, Inchy, La Groise, Le Cateau-Cambrésis, Le Pommereuil, Ligny-en-Cambrésis, Malincourt, Maretz, Maurois, Mazinghien, Montay, Montigny-en-Cambrésis, Neuville, Ors, Quiévy, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Benin, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Souplet-Escaufourt, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Troisvilles, Villers-Outréaux, Walincourt-Selvigny.





**Serge SIMÉON**

Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Vous avez dans les mains, le rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C). Ce document de référence (obligatoire) expose le bilan des actions engagées par l'EPCI sur une année civile.

L'année 2022 restera marquée par le conflit russo-ukrainien débuté le 21 février et entraînant dans son sillage de fortes tensions internationales sur le plan politique et économique. Les conséquences, à l'échelon national, se sont concrétisées par une inflation record de 5,2 % (cela n'était plus arrivé depuis 1985) ainsi qu'une flambée des prix du carburant et de l'énergie (gaz, électricité, etc.). Soumis à l'explosion (parfois douteuse) de ces coûts, beaucoup de commerces, d'entreprises et d'habitants se sont retrouvés en difficultés financières. La CA2C comme toutes les communes n'ont pas échappé à ce phénomène.

Face à cette situation les élus communautaires, je les en remercie, ont dû faire preuve de résilience en votant un budget responsable et en adoptant un plan ambitieux d'économie qui a permis de maintenir un haut niveau de service rendu à la population.

Ainsi, presque 22 millions d'euros soit 60 % du budget sont consacrés à l'amélioration du cadre vie. Cela se traduit notamment par : le passage en LED du parc de l'éclairage public (913 000 €), la gestion des déchets (7,5 M €), le déploiement de la fibre numérique, la mobilité (3,3 M €), les actions en milieu scolaire (100 000 €).

Nous agissons tous les jours dans l'entretien des communes grâce à nos diverses brigades qui viennent suppléer les employés communaux. Nos équipements : les espaces nautiques et le crématorium sont de grande qualité, nous envisageons aussi l'ouverture prochainement d'une maison forestière qui viendra compléter l'offre touristique du territoire. Nous soutenons également sous forme d'aides financières beaucoup de projets d'entreprises (235 000 €).

Quel que soit l'avenir, soyez assurés que les élus de la CA2C défendront toujours ardemment les intérêts des habitants de notre beau territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Serge Simeon**

Président de la CA2C,  
Maire du Cateau-Cambrésis  
Conseiller Régional

## Sommaire

Édito Page 2	La mobilité Page 17
Carte d'identité Page 3 et 4	Les ressources humaines Page 18
Le bureau Page 5	Les marchés publics Page 19
Les conseillers Page 6	Les espaces nau- tiques Page 20
Organigramme des services Page 7	Le Crématorium Page 21
Les compétences Page 8	La gestion des déchets Page 22
Les grands projets Page 9	La petite enfance Page 23
Le budget Page 10	Les chemins de randonnée Page 24
Le développement économique Page 11 et 12	Le Tourisme Page 25
L'habitat Page 13	Adhésions aux organismes Page 26
Le déploiement de la fibre numérique Page 14	Le pôle d'entreprises Page 27
Les brigades Page 15	L'aire d'accueil des gens du voyage Page 28
Le service culturel Page 16	

# Carte d'identité



Envoyé en préfecture le 06/10/2023  
Reçu en préfecture le 06/10/2023  
Publié le  
ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



**Nom :**  
Communauté d'Agglomération  
du Caudrésis-Catésis

**Président :**  
Serge Siméon  
Maire du Cateau-Cambrésis  
Conseiller régional

**Bureau communautaire :**  
1 Président  
12 Vice-Présidents  
(15 possibles selon la loi)

**Siège social :**  
Rue Victor Watremez  
RD 643 - ZA le bout des 19  
59157 Beauvois-en-Cis

**Élus communautaires :**  
74 conseillers

**Population 2020 :**  
64 545 habitants (source INSEE)

**Superficie :**  
372 Km<sup>2</sup>

## Communes membres :

Avesnes-les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cambrésis  
Beauvois-en-Cambrésis  
Bertry  
Béthencourt  
Béwillers  
Boussières-en-Cambrésis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cambrésis  
Honnechy  
Inchy  
La Groise

Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cambrésis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cambrésis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cambrésis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

# Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 06/10/2023  
Reçu en préfecture le 06/10/2023  
Publié le  
ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



# Le bureau

## Serge Siméon



**Président**

*Maire du Cateau-Cambrésis  
Conseiller régional  
Hauts-de-France*

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



## Jacques Olivier



**Vice-Président**  
*Maire de Bertry*

Transport, mobilité, foncier et crématorium

## Frédéric Bricout



**Vice-Président**  
*Maire de Caudry*

Développement économique et communication

## Henri Quoniou



**Vice-Président**  
*Maire de Saint-Souplet-Escaufourt*

Petite enfance, actions en milieu scolaire, numérique

## Axelle Doerler



**Vice-Présidente**  
*Adjointe au maire de Villers-Outréaux*

Finances

## Alexandre Basquin



**Vice-Président**  
*Maire d'Avesnes-les-Aubert*

Habitat, insalubrités, Plan Local de l'Habitat (PLH)

## Véronique Nicaise



**Vice-Présidente**  
*Maire de Saint-Benin*

Eau, assainissement, GEPU\* et GEMAPI\*\*

## Jean-Paul Cailliez



**Vice-Président**  
*Maire de Beaumont-en-Cambrésis*

Suivi des brigades, travaux et voiries intercommunales

## Laurence Ribes



**Vice-Présidente**  
*Maire de Montay*

Tourisme et ruralité

## Stéphane Jumeaux



**Vice-Président**  
*Maire de Saint-Vaast-en-Cambrésis*

Emploi, Formation et Développement durable

## Joseph Modarelli



**Vice-Président**  
*Ajoint au maire du Cateau-Cambrésis*

Espaces nautiques intercommunaux

## Michel Hennequart



**Vice-Président**  
*Maire de Mazinghien*

Représentations extérieures

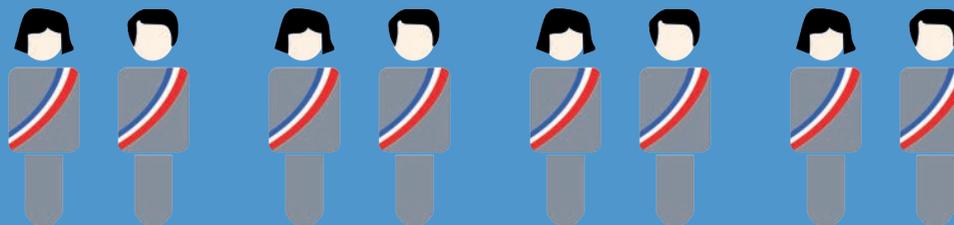
## Pierre-Henri Dudant



**Vice-Président**  
*Maire de Bévillers*

Plateaux sportifs et aires d'accueil des gens du voyage

# Les conseillers



Envoyé en préfecture le 06/10/2023  
Reçu en préfecture le 06/10/2023  
Publié le  
ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

## TITULAIRES :

### Avesnes-les-Aubert

Alexandre BASQUIN  
Carole PORTIER  
Vincent WAXIN

### Bazuel

Jean-Félix MACAREZ

### Beaumont-en-Cambrésis

Fabrice BACCOUT

### Beauvois-en-Cambrésis

Yannick HERBET

Virginie MERESSE-DELSART

### Bertry

Nathalie GAVE  
Jacques OLIVIER

### Béthencourt

Paul SOUPLY

### Béviliers

Pierre-Henri DUDANT

### Boussières-en-Cambrésis

Laurent LOIGNON

### Briastre

Sébastien MOEUR

### Busigny

Didier MARECHALLE

Nicole GOURMEZ

### Carnières

Sandrine HOTTON

### Catillon-sur-Sambre

Brigitte LEDUC

### Cattenières

Daniel FORRIERES

### Caudry

Agnès BÉRANGER  
Didier BONIFACE  
Frédéric BRICOUT  
Denis COLLIN  
Anne-Sophie MÉRY-DUEZ

Bernard POULAIN

Brigitte PRUVOT

Liliane RICHOMME

Alain RIQUET

Martine THUILLEZ

Sandrine TRIOUX

Matthieu BALEDENT

Claude DOYER

Antoine HISBERGUE

Audrey MATON

### Caulley

Alain GOETGHELUCK

### Clary

Marie-José DEPREZ

### Dehéries

Gilles PELLETIER

### Élincourt

Pierre LAUDE

### Estourmel

Bernard PLET

### Fontaine-au-Pire

Jean-Claude GÉRARD

### Haucourt-en-Cambrésis

Patrice BONIFACE

### Honnechy

Bertrand LEFEBVRE

### Inchy

Etienne BASQUIN

### La Groise

Aymeric DEMADE

### Le Cateau-Cambrésis

Didier PORCHERET

Joseph MODARELLI

Serge SIMÉON

Sylvie CLERC

Matthieu DAVOINE

Stéphanie PLATEAUX

Joëlle MANESSE

### Le Pommereuil

Pascal PAQUET

### Ligny-en-Cambrésis

Julien LEONARD

Christelle MERIAUX

### Malincourt

Marc PLATEAU

### Maretz

Didier KHEL\*

Monique LESNE-SETIAUX

### Maurois

Bernadette DUBUS

### Mazinghien

Michel HENNEQUART

### Montay

Laurence RIBES

### Montigny-en-Cambrésis

Francis GOURAUD

### Neuvilly

Ludovic HAVART

### Ors

Bruno VILLAIN

### Quiévy

Sylvain HALLE

### Rejet-de-Beaulieu

Augustine NOIRMAIN

### Reumont

Jean-Pierre RICHEZ

### Saint-Aubert

Pascal GERARD

### Saint-Benin

Véronique NICAISE

### Saint-Hilaire-lez-Cambrai

Maurice DEFAUX

### Saint-Souplet-Escaufourt

Henri QUONIOU

### Saint-Vaast-en-Cambrésis

Stéphane JUMEAUX

### Troisvilles

Jeremy RICHARD

### Villers-Outréaux

Patrice QUEVREUX

Axelle DOERLER

### Walincourt-Selvigny

Jérôme MELI

Chantal WAEYENBERGE -

MAILLY



## En résumé



**74**  
Conseillers  
titulaires



**5**  
Conseils  
Communautaires



**151**  
Délibérations

**31**  
Décisions

Mme Monique LESNE-SETIAUX remplace M. Didier KHEL suite à des nouvelles élections sur la commune de Maretz, elle est installée au sein du conseil communautaire le 6 juillet 2022.

## ORGANIGRAMME DES SERVICES



**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES**

M. Olivier LEVEAUX



## PÔLE ADMINISTRATIF



**GESTION DES FINANCES**

Mme Carole DEPOILLY



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

M. Yann BONNAIRE



**PETITE ENFANCE - HABITAT**

Mme Corynne HUYGEN



**SERVICE COMPTABILITE**

Mme Élodie DARTUS

Départ le 1<sup>er</sup> novembre \*



**RESSOURCES HUMAINES**

Mme Caroline BASQUIN



**SERVICE HABITAT**

Mme Dorothée DECAUX



**ASSISTANTE DE DIRECTION**

Mme Françoise DECAUX



**ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE**

Mme Émilie SERPILLON



**CONTRÔLE DE GESTION**

Mme Marie CASANOVA



**AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - TRAVAUX**

M. Pascal BLUMENTHAL



**ACCUEIL - ADMINISTRATIF**

M. Gilles GOSSELET



**COMMUNICATION**

M. Guillaume MAHY

## PÔLE TECHNIQUE



**RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES**

M. Bruno LECLERCQ

**Chefs d'équipe**

**Éclairage Public**  
M. Nathan BLAVOËT

**Brigades patrimoine**  
M. David BREUX

**Service Peinture**  
M. Serge GRIÈRE

**Service Espaces Verts**  
M. Stéphane FRONVAL (Caudrésis)  
M. Grégory BÉTRÉMA (Caudrésis)  
M. Emmanuel LECOUCVEZ (Catésis)  
M. Marc DAVOINE (Catésis)

**Chemins de Randonnée**  
M. Patrice KENZIA



**SECRÉTAIRE SERVICE TECHNIQUE ET ACCUEIL**

Mme Corinne DUFOUR



**LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ**

M. Didier BUÉ

## CRÉMATORIUM



**DIRECTRICE**

Mme Stéphanie DENHEZ

**Maîtresse de cérémonie**  
Mme Vanessa LOCUFIER

**Technicien de crémation**  
M. Anthony LEGER / Fabien PORET

Mme Élodie Dartus a quitté ses fonctions au sein du service comptabilité au 1<sup>er</sup> novembre 2022 et est remplacée par Mme Aurore Lacroix.



Rue Victor Watremez  
RD 643 - ZA le bout des 19  
59157 Beauvois-en-Cambrésis



03 27 75 84 79



accueil@caudresis-catesis.fr

## SERVICES TECHNIQUES - Caudry



39 rue de Ligny  
59540 Caudry



03 66 32 24 99

## SERVICES TECHNIQUES - Le Cateau-Cis



Route du Pommereuil  
59360 Le Cateau-Cambrésis



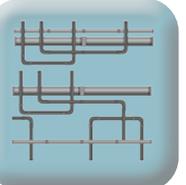
03 66 32 24 99

# Les compétences

# COMPETENCE

Envoyé en préfecture le 06/10/2023  
Reçu en préfecture le 06/10/2023  
Publié le  
ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

## Obligatoires

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et promotion du tourisme	GEMAPI*	COLLECTE DES DÉCHETS ET DÉCHÈTERIES	MOBILITÉ	POLITIQUE DE LA VILLE	ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	EAU ET ASSAINISSEMENT	GEPU*
									

GEMAPI\* : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations    GEPU\* : Gestion des eaux pluviales urbaines

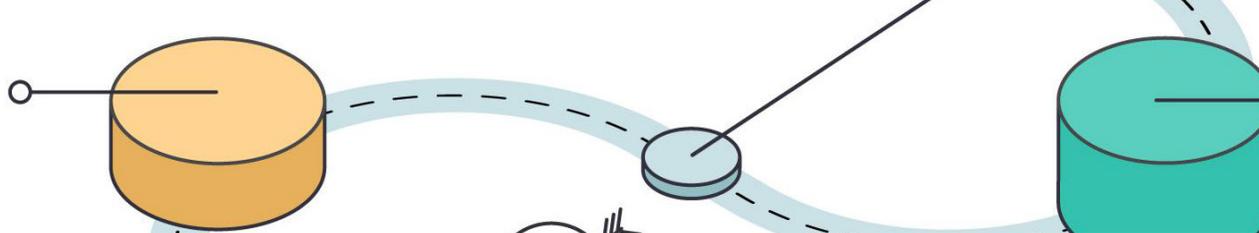
## Optionnelles

VOIRIE COMMUNAUTAIRE	ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS (Espaces nautiques intercommunaux et plateaux sportifs)	PETITE ENFANCE
		

## Facultatives

ÉCLAIRAGE PUBLIC	ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE	TOURISME développement de la filière touristique	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	SANTÉ	CRÉMATORIUM	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	CADRE DE VIE
							

# 2021



Envoyé en préfecture le 06/10/2023  
Reçu en préfecture le 06/10/2023  
Publié le 06/10/2023  
ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

## Les grands dossiers

### Signature CRTE (6 octobre 2022)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Signé pour six ans (2020-2026), ce nouveau contrat illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Le CRTE de l'arrondissement de Cambrai a été signé le 6 octobre 2022.



### Lancement projet de territoire

L'année 2022 marque le lancement de la procédure d'élaboration du projet de territoire de la CA2C avec le soutien du Bureau d'étude VOIRIN – CONSEIL EN MANAGEMENT basé à Strasbourg.

En effet, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté de communes du Caudrésis et du Catésis est devenue une Communauté d'Agglomération. Ce changement de statut s'est accompagné de la prise de nouvelles compétences (obligatoires, facultatives et optionnelles).

En formalisant un projet de territoire, la CA2C souhaite ainsi asseoir une vision stratégique en interrogeant l'exercice de ses compétences.

L'objectif de la démarche :

- Élaborer un diagnostic exhaustif avec une vision partagée des besoins des communes membres de la CA2C ;
- Analyser la cohérence entre les besoins, les compétences exercées et les moyens alloués ;
- Étudier les différentes orientations à donner pour un projet fédérateur et co-construit avec les communes ;
- Disposer d'un document stratégique socle qui définit les priorités et décrit les actions à mener pour relever les défis.

### Lancement de la feuille de route numérique

Une feuille de route numérique est un document stratégique qui définit les objectifs et les actions à mener pour développer le numérique sur un territoire.

Elle est indispensable pour les collectivités territoriales qui souhaitent tirer parti des opportunités offertes par le numérique.

Elle doit être déclinée en plusieurs thématiques telles que le e-santé, la e-administration, la formation aux usages numériques, etc.

Le processus de concertation en est à ses débuts. La rédaction et la validation sont attendues pour fin 2022 début 2023. Elle sera ensuite mise au vote lors d'un conseil communautaire et intégrée dans le projet de territoire.



# Le budget 2022

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

## En résumé



**37 218 313 €**  
de budget.

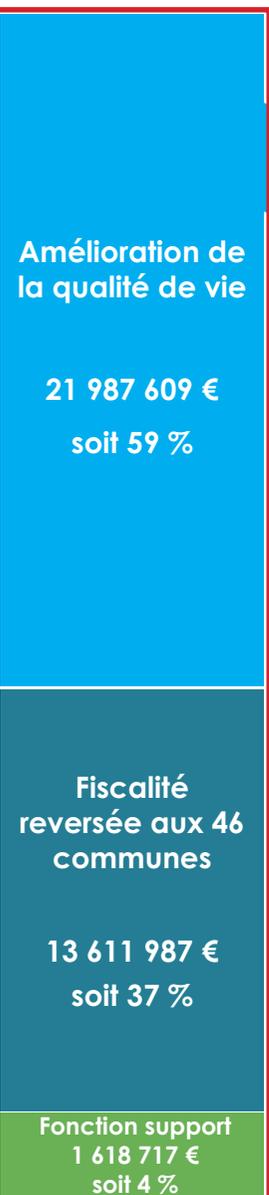


**37 %**  
du budget reversé  
aux communes  
membres de la  
CA2C.



**3,1 M**  
de dépenses  
d'équipement  
réalisés (maison  
forestière, fibre,  
travaux aire  
d'accueil des gens  
du voyage).

**BUDGET : 37 218 313 €**



DETAILS



Gestion des déchets  
7 467 181 €



Gestion de l'eau,  
eaux pluviales,  
assainissement et  
milieux aquatiques  
1 836 318 €



Eclairage public  
913 544 €

Mobilité  
3 319 817 €



Petite enfance  
et jeunesse  
643 603 €



Espace Nautique  
Intercommunal  
2 085 871 €



Aménagement  
et habitat  
453 784 €



Brigades,  
chemins de  
randonnée  
1 557 615 €



Crématorium  
273 460 €



Développement  
économique et  
touristique  
3 436 416 €

Dépense en faveur  
de l'amélioration  
de la qualité de vie

**21 987 609 €**

soit 59%  
du budget dépenses

# Le développement économique

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

S<sup>2</sup>LO

## En résumé

Compétence prépondérante de l'intercommunalité, le développement économique occupe une place centrale dans la politique de promotion du territoire. Au sein d'un bassin de vie d'environ 64 000 habitants, la CA2C compte un tissu économique dynamique et varié alliant une belle mixité de paysages agricoles et de zones urbanisées. Bien que 90 % des entreprises sur le territoire soient des TPE, la CA2C compte de grands groupes qui se développent et prospèrent : la Sicos (L'Oréal), SASA industrie, Dufлот, Trémois, etc.

Les missions du service développement économique s'articulent autour de trois axes majeurs :

- La gestion du foncier et de l'immobilier à destination d'activités économiques (offrir aux entreprises et aux porteurs de projets des possibilités d'implantations - accompagner les projets selon conditions des entreprises sur le territoire - créer, aménager, entretenir et gérer les zones d'activités).

- L'accompagnement financier des entreprises locales dans leurs projets de développement, de création ou de reprise (soutenir le maintien ou la création de commerces de centre-ville - veiller à garder une offre commerciale et artisanale en zones rurales - encourager la construction, l'extension ou la réhabilitation de bâtiments d'activités).

- L'emploi en accompagnant financièrement et structurellement les organismes locaux tels que Cambrésis Emploi, Pôle emploi, les missions locales, etc.

Toutes ces missions ont pour objectifs finaux : le maintien et la création d'emplois, de services à la population et le développement de l'attractivité du Territoire.

### Propriétés bâties à vocation d'activités économiques :

L'intercommunalité possède plusieurs bâtiments :

- Le pôle d'entreprises à Beauvois-en-Cis (voir page 27) dont l'intégralité des locaux est occupé par 8 entreprises (50 employés) et un centre de formation (une 50<sup>e</sup> de stagiaires + 3/4 emplois).

- Le bâtiment relais de Bertry (4 cellules de 250m<sup>2</sup>) est occupé à 100 % par trois entreprises : Bois & Home, Quad loisir (1 cellule chacune) et Torrifications services (2 cellules).

- Le site logistique de Cattenières avec un ensemble immobilier de 15 000 m<sup>2</sup> (bureaux, stockage, ateliers) - vendu au profit de la société HESS France pour 270 000 €.

- Un ensemble de bâtiments d'activités : "Ex-Challenge" (stockage, bureaux), situé à Beauvois-en-Cambrésis, a été vendu dans l'année au profit de la société Printycolors pour 90 000 €.

- Deux locaux commerciaux : l'un à Catillon-sur-Sambre loué à un petit commerce de proximité (alimentation), l'autre situé à Ors et loué pour l'exploitation d'un estaminet.

- Un bâtiment d'activités situé à Walincourt-Selvigny actuellement loué à Axflow.



**39**  
projets  
subventionnés\*

\*(de 1 500 à  
15 000 €).



**6**  
Zones d'activité  
économique à gérer  
(entretien,  
maintenance des  
bâtiments, projet  
d'extension).



**234 640 €**  
de subventions  
octroyées au titre du  
développement des  
entreprises.



**177**  
entreprises  
rencontrées.

# Le développement économique

Envoyé en préfecture le 06/10/2023  
Reçu en préfecture le 06/10/2023  
Publié le  
ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

La CA2C dispose de nombreux atouts pour les entreprises qui souhaitent se développer ou s'implanter. Elles y trouveront notamment des terrains et des bâtiments à des prix très compétitifs c'est pourquoi des fleurons de l'industrie française se sont installés sur le territoire (L'Oréal, Nestlé, Sophie Hallette, Brillard & Chouin en encore Trémois...). Notre intercommunalité compte aussi six zones d'activité économique toutes opérationnelles :

Zone « Vallée d'Hérie »  
Caudry



Nbr d'emploi : 950  
Espace disponible : oui

Zone « Espace pour réussir »  
Bertry



Nbr d'emploi : 60  
Espace disponible : oui

Zone « des 4 vaux »  
Le Cateau-Cambrésis



En cours  
d'aménagement

Zone « Du Bout des 19 »  
Beauvois-en-Cambrésis



Nbr d'emploi : 110  
Espace disponible : non

Zone « Le Cateau - Est »  
Le Cateau-Cambrésis



Nbr d'emploi : 250  
Espace disponible : oui

Zone « Pont à Capelle »  
Le Cateau-Cambrésis



Nbr d'emploi : 200  
Espace disponible : non

## Qu'est-ce qu'une zone d'activité économique (ZAE) ?

Les zones d'activité économique sont des morceaux de territoire dédiés à l'activité économique des entreprises. Selon leur situation aux abords des villes, elles proposent des activités artisanales, tertiaires, industrielles et commerciales. En France, 10 % du territoire sont affectés à cet usage.

Tout au long de l'année, nos agents entretiennent les six zones notamment les espaces verts, le ramassage de dépôts sauvages, la maintenance de l'éclairage public.

## Projet d'amélioration globale des zones d'activités économiques.

Afin d'harmoniser la signalétique des cinq ZAE existantes, les élus ont acté le remplacement des 40 bornes d'entreprises ainsi que l'implantation de 35 mats directionnels et de 12 totems (voir ci-contre) début 2023. Ces derniers seront tous installés aux entrées des ZAE.



D'autres actions sont prévues comme la réalisation des accotements en enrobés, la création d'espaces de stationnement poids lourd supplémentaires et la révision (pour la ZAE "Vallée d'Hérie" de Caudry) du sens de circulation.

## L'emploi sur le territoire

La Ca2C accompagne financièrement les structures consacrées à l'emploi en versant chaque année environ 130 000 € de cotisation.

De plus, elle participe dans l'organisation et la communication des "Rural Job Tour".

L'idée est d'organiser des rencontres entre des demandeurs d'emploi et des entreprises cherchant à recruter.

L'objectif recherché est d'impulser une nouvelle dynamique en matière de recrutement en allant au plus près du public, en organisant ces manifestations en milieu rural. C'est l'occasion également pour les RH d'entreprises de (re)découvrir les dispositifs de retour vers l'emploi et des aides à l'embauche.

## L'agence d'attractivité, un outil pour valoriser le territoire et ses richesses

Afin d'améliorer l'attractivité touristique et le développement économique du territoire du Cambrésis, les trois intercommunalités (CA2C, CAC et CCPS) avaient confié ces missions à 2 associations : l'Office du Tourisme du Cambrésis et Cambrésis Développement économique (CDE).

Face à la concurrence territoriale, une réflexion commune a été menée afin de renforcer l'action de ces deux entités sur le territoire du Cambrésis en les fusionnant.

Le lundi 2 mai 2022, au siège de la CA2C, les trois intercommunalités ont officiellement lancé la nouvelle agence d'attractivité du Cambrésis.

## En résumé

L'habitat est un enjeu essentiel pour la CA2C. Un diagnostic très précis a révélé une démographie à dynamique positive mais nous constatons l'existence d'un parc immobilier ancien et vétuste avec plus de la moitié des logements construits avant 1949 (51 %). Le taux de vacance est élevé avec plus de 11 % de logements vacants sur le territoire intercommunal. Enfin il apparaît que 77 % des habitants du territoire peuvent prétendre à un Logement Locatif Social (LLS) alors que le parc social ne représente que 7 % de l'ensemble des logements sur le territoire. Partant de ce postulat, les élus ont voté à l'unanimité et adopté (en 2016) un Programme Local de l'Habitat (PLH) ayant des objectifs tout à la fois ambitieux et réalistes comme l'amélioration du parc privé ancien, le repérage et le traitement de l'habitat indécemment et le soutien à la rénovation et à la construction de Logements Locatifs Sociaux (LLS).

Ainsi, la CA2C poursuit son engagement dans une politique volontariste pour l'amélioration de l'habitat à travers l'aide à la construction de logements locatifs sociaux, le déploiement du dispositif du permis de louer, le soutien du Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter Mieux » et le dispositif « Fonds Air » porté par le Pays du Cambrésis. La CA2C abonde le PIG de 300 € par dossier de rénovation énergétique et le dispositif « Fonds Air », à hauteur de 250 € par dossier agréé.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'objectif de production de logements locatifs sociaux de la Communauté d'Agglomération, le projet de l'écoquartier situé à Caudry est en cours d'élaboration. Cela représentera 140 logements (petits collectifs, logements individuels et béguinage) dont 113 logements PLUS / PLAI. Ce projet est réalisé dans le cadre d'une concession d'aménagement confiée à NordSEM en partenariat avec Partenord Habitat et Promocil.

À travers son Programme Local de l'Habitat, la CA2C, compétente en matière d'Habitat, entend continuer sa mobilisation dans la lutte contre l'habitat indigne en direction du parc privé avec l'instauration du dispositif le permis de louer. Ce dispositif permet de s'assurer que les logements mis en location répondent aux caractéristiques de décence, en demandant au propriétaire d'effectuer soit une déclaration, soit une demande d'autorisation préalable à la mise en location de son logement. La CA2C participe ainsi à l'amélioration des conditions d'habitabilité sur son territoire.

Enfin, le Programme Local de l'Habitat 2016/2022 arrivant à échéance est prorogé de deux ans pour permettre à la CA2C de conserver son rôle de chef de file de la politique locale de l'habitat et d'élaborer un nouveau PLH.



**30 247**  
logements  
répertoriés sur le  
territoire de la CA2C  
(63 789 habitants)



**11 %**  
de logements  
vacants recensés



**650**  
demandes de  
permis de louer  
instruites en 2022



**230**  
logements améliorés  
grâce au dispositif  
"Habiter Mieux"



**1 164**  
logements à  
produire en 6 ans  
selon l'objectif du  
PLH

### Programme Local de l'Habitat (PLH) :

Il contient de nombreuses actions dont notamment :

- L'amélioration du parc privé ancien avec le soutien du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » Le dispositif Fonds Air sur la précarité énergétique des logements chez les propriétaires occupants.
- Le repérage et traitement de l'habitat indécemment et la mise en place de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV).
- La diffusion du guide de « la vacance des logements » pour les mesures de blocages successorales, administratifs et les logements vétustes, dégradés et non conformes.

- L'abondement des Logements Locatifs Sociaux (LLS) pour la réhabilitation et l'opération nouvelle dans le cadre du logement conventionné.

- La mise en oeuvre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) pour satisfaire le droit à l'information pour tout demandeur de logement social et une gestion partagée de la demande entre partenaires pour avoir une même vision sur les demandes de logement et leur gestion.

# Le numérique

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



## En résumé

Depuis quelques années, la question du numérique est de plus en plus présente dans la vie quotidienne. De nombreux sujets en découlant sont évoqués comme : le déploiement de la fibre optique (qui va provoquer l'extinction prochaine du réseau cuivre), l'illelectronisme, la dématérialisation des actes administratifs, etc.

Depuis 2018, la CA2C, à l'instar des collectivités des départements du Nord et du Pas-de-Calais, a vu le réseau de la fibre se construire dans ses communes membres et devenir pleinement opérationnel début 2022. À ce jour, il reste encore quelques des zones identifiées comme des raccordements longs. Concrètement il s'agit de lieux dits ou de corps de ferme éloignés des zones urbaines.

Suite à cette réalisation d'envergure (35 120 prises installées), les élus communautaires ont pu orienter leur réflexion sur d'autres sujets comme la fracture numérique. En réponse à cette question et grâce au soutien de l'état (France Services), la CA2C a recruté une conseillère numérique. Sa mission est :

- d'accompagner les usagers dans la découverte du numérique (sur ordinateur, tablette ou smartphone),
- de les rendre autonomes dans l'utilisation des outils numériques,
- d'être une personne ressource concernant le numérique.

Concrètement, ses interventions se font sous forme d'ateliers se déroulant dans plusieurs communes. Les usagers apprennent à naviguer sur internet, prendre en main un équipement numérique, créer et gérer leur boîte mail, comprendre le langage courant du monde numérique ainsi que les bases du traitement de texte. Une attention particulière sur la prévention des dangers d'internet (tentative d'arnaque, intimidation, etc) et l'identification des menaces cybercriminelles sont aussi au cœur des enseignements.

À savoir que la CA2C travaille en collaboration avec les différents centres sociaux du territoire sur cette thématique. Ces derniers ont également recruté des conseillers numériques. Une concertation a permis de définir un maillage du territoire de manière à couvrir toutes les zones blanches en termes d'accompagnement numérique.

Les usages numériques sont une réalité incontournable pour le territoire de la CA2C. La communauté d'agglomération s'engage à favoriser leur développement pour que tous les habitants puissent en bénéficier.

En complément des conseillers numériques, la CA2C financiera prochainement le déploiement de l'ENT (Espace Numérique de Travail) dans les écoles primaires du territoire. Cette prise en charge se fera probablement pour la rentrée scolaire de septembre 2023. Une application sera disponible gratuitement pour les parents, élèves et enseignants afin de pouvoir améliorer leurs communications et faire travailler les élèves avec le numérique.

Coût estimé pour la CA2C : 1,30 € par élève soit environ 9 000 €.



46

communes ont été  
partiellement  
ou totalement  
fibrées



35 120

prises sont  
actuellement installées  
sur le territoire.

1 053 600 €

coût de la  
participation de la 4C  
pour le déploiement  
de la fibre.



10

conseillers  
numériques sont  
déployés sur le  
territoire de la CA2C



120

personnes viennent  
chaque mois  
assister aux ateliers  
de la conseillère  
numérique de la  
CA2C.



# Les brigades



Envoyé en préfecture le 06/10/2023  
Reçu en préfecture le 06/10/2023  
Publié le  
ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



## En résumé

Issues de compétences optionnelles (en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et en matière de politique du logement et du cadre de vie...), les brigades de l'intercommunalité sont d'une très grande utilité pour les communes membres. Elles viennent en renfort des équipes communales et complètent les services à la population et aux communes. Les brigades se déclinent en plusieurs corps de métiers :

- Les équipes des espaces verts ont pour mission de réaliser des travaux de taille, débroussaillage, d'élagage, de plantations diverses (arbustes, vivaces, arbres, fleurs), de création de massifs et de pelouses, d'abattage et dessouchage et enfin de nettoyage, désherbage et bêchage. Ce service est équipé de tracteurs disposant d'un bras faucheur et d'un gyrobroyeur.
- La brigade du patrimoine réalise de petits travaux et vient appuyer les équipes communales lors de la réalisation de chantiers. Cette équipe restaure aussi le patrimoine communal tel que les monuments aux morts ou encore les abords des cimetières.
- Le service peinture décline principalement son action dans le domaine du marquage routier (passages piétons, stop, etc.). Parfois, à la demande de communes, les agents de ce service remettent en peinture des bâtiments communaux.

À cela s'ajoute, le service éclairage public qui s'articule autour de 4 agents. Ils effectuent quotidiennement des tournées dans toutes les communes membres. Leur mission est de réaliser la maintenance des 10 000 points lumineux et également de moderniser le parc en remplaçant les vieux luminaires par de l'éclairage en LED (coût de cette opération en 2022 : 913 544 €). L'économie estimée est supérieure à 250 000 € par an.

Chaque jour, ces agents contribuent à l'amélioration du cadre de vie du territoire.

### Espaces verts :



Interventions dans 46 communes :

- 32 km de taille et d'élagage.
- 311 passages du bras faucheur, du gyrobroyeur et débroussaillage.
- 8 000 m<sup>2</sup> d'entretien d'espaces verts sur les sites intercommunaux (sièges, Maison Forestière Wilfred Owen, bâtiment relais, etc.).

### Patrimoine :



14 interventions dans les communes :

- 8 rafraîchissements (mairies, écoles, crèches, etc.).
- 6 chantiers divers (pose pavés, maçonnerie, terrassement, PMR, etc.).
- 14 interventions diverses sur les sites intercommunaux (nettoyage, pose clôture, petites réparations, etc.).

### Peinture :



15 interventions dans les communes (écoles, mairies, monuments aux morts, bâtiments communaux, etc.).

8 tonnes de peinture blanche ont été utilisées pour sécuriser les rues du territoire.

625 passages piétons et 375 lignes "STOP" ont été rafraîchis.

2

sites



de services techniques (basés au Cateau-Cis et Caudry) sont nécessaires pour couvrir tout le territoire.

57

est le nombre total d'agents techniques (titulaires + contrats) au 31 décembre.



27

véhicules utilisés par les agents des services techniques.



1 557 615 € d'investissements dans les brigades (charges + matériels).



# Le service culturel



Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

S'LO

## En résumé

Depuis plus de 17 ans, le service d'actions culturelles en milieu scolaire est, et reste une institution auprès des écoles primaires du territoire. Il a pour mission d'établir, de proposer et de coordonner un programme d'animations et de sorties culturelles pour les établissements scolaires (élémentaires et maternels) en accord avec les inspections académiques. L'intégralité de ces actions est prise en charge financièrement par la CA2C, permettant aux écoles avec peu de moyens de bénéficier d'un véritable appui pédagogique. Rien n'est imposé, chaque enseignant est libre d'y participer.

**Ce service et son programme sont une singularité et n'ont pas d'équivalent dans la région.** Ils émanent de la volonté des élus de favoriser l'accès de tous les élèves à la culture et au patrimoine en profitant des richesses de notre territoire. Une médiatrice gère ce service, elle construit et coordonne un programme, en intégrant de nombreux acteurs locaux qu'ils soient institutionnels (Musées) ou privés (apiculteur, intervenant scientifique).

Pour établir un bilan précis, il faut prendre en compte une année scolaire (septembre à début juillet). Pour l'année scolaire 2021-2022, le service a organisé 243 sorties pédagogiques et 97 animations en classe (assurées par les médiatrices ou intervenants). Toutes les animations et sorties cumulées ont touché 100 % des classes !

Les pistes d'éducation routière ont été prêtées à 47 établissements scolaires. 1 400 élèves ont reçu une initiation Apprendre à Porter Secours (APS). Enfin l'exposition MAIF « Prudent contre les accidents » a été prêtée à 41 écoles.



**340**  
classes,  
64 établissements  
soit 6 971 élèves



**243**  
sorties ont été  
financées dans  
le cadre de la  
programmation



**24 000 / an**  
livres sont livrés  
dans les écoles sur  
les 5 périodes de  
l'année\*



**100 000 €**  
de budget annuel  
attribué au  
service culturel.  
(à répartir sur  
une année  
scolaire)

### Volet prévention

- Prêt et installation de deux pistes cyclables pour les classes maternelles et élémentaires
- Prêt et installation d'une exposition itinérante de l'association MAIF prévention « PRUDENT CONTRE LES ACCIDENTS » (Sensibilisation aux accidents domestiques)
- Financement de la Formation APS (apprendre à porter secours) pour tous les élèves de CM2

### Volet scientifique, art et découverte

- De multiples animations scientifiques en classe sont proposées : Lumière et optique, électricité, maths en jeux...
- Sorties basées sur la nature et l'écologie : Apiculteur, pêche/nature, fermes pédagogiques...
- Sorties sur le thème de l'art au Musée départemental Henri Matisse au Cateau-cis ou celui de la dentelle à Caudry

### Volet lecture

La CA2C gère et possède une bibliothèque scolaire intercommunale. Les enseignants font leur réservation en tout début d'année. Chaque titre (en 30 exemplaires) est prêté pour 6 semaines à une classe. Cela évite de nombreuses photocopies en permettant aux élèves de travailler sur un livre original.

\* Les prêts sont étalés sur 5 périodes intercallées entre les différentes vacances scolaires



# Mobilité



Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



La CA2C exerce la compétence obligatoire « MOBILITÉ » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette nouvelle prise de compétence s'illustre d'une part via la participation de la CA2C au développement d'un schéma directeur vélo (1), initié par le Pays du Cambrésis, d'autre part, via le réseau de transport scolaire et commercial interurbain (2) délégué à Place Mobilité.

## 1. Services relatifs aux mobilités actives

Sous l'impulsion de la rédaction du schéma directeur vélos du Cambrésis, porté par le PETR du Pays du Cambrésis, les élus de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis ont réfléchi et sélectionné des voies cyclables afin de favoriser les déplacements à vélo sur notre territoire.

En concertation avec les élus du territoire, le schéma vélo pour notre territoire fixe les objectifs suivants :

- favoriser un accès est-ouest en veillant à la sécurité des futurs cyclistes ;
- utiliser les vieilles voies communales ;
- disposer à la fois d'un réseau pour les parcours quotidiens et touristiques.

## 2. Service de transport commercial et scolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la CA2C exerce en lieu et place de la Région des Hauts-de-France le contrôle et l'exécution du contrat de délégation de service public de transport commercial et scolaire confié à AJP GROUPE PLACE GESTION INVESTISSEMENT. La mise en service de ce contrat est (intervenue à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019) pour une durée de 8 ans

Après deux premières années rythmées par les restrictions sanitaires et

les deux périodes de confinement, liés à la pandémie de COVID 19, 2022 constitue certes une année de reprise mais pas un retour à une fréquentation normale du réseau. La période post-confinement a révélé la pénurie de conducteurs touchant l'ensemble de la profession au niveau national. Ce manque criant de conducteurs a conduit le délégataire à mettre en place un PTA du 5 avril au 16 mai 2022. De plus, l'absentéisme des conducteurs a fragilisé considérablement le réseau et n'a pas permis d'offrir un service public satisfaisant. Considérant les difficultés avec le personnel roulant, le délégataire a délaissé la communication et la promotion du réseau.



### Communication

Dès la fin des perturbations, le délégataire a mené une campagne pour les nouveaux arrivants du territoire fin mai. Chaque nouvel arrivant sur le territoire a reçu par voie postale une offre découverte de dix voyages, un guide des tarifs, un plan du réseau et les fiches horaires de la commune concernée.

### Réclamations

Malgré les nombreuses difficultés qu'ont pu rencontrer les usagers de notre réseau, on dénombre assez peu de réclamations – onze par mois en moyenne. Les principales réclamations concernent les arrêts non desservis (vingt-six sur l'année) et les retards du car (treize).

### Fraude et délinquance

Le délégataire a constaté peu de cas de fraude tout au long de l'année. Le taux de fraude oscille entre 0,82% et 1,88%. Le délégataire relève 9 d'actes de délinquance sur l'ensemble de l'année 2022, contre 11 l'année précédente.

### Fréquentations

Malgré les difficultés du début de l'année 2022, on observe une progression des fréquentations, qui s'explique par la levée progressive des restrictions pour faire face à la crise sanitaire du covid-19.

# les ressources humaines



Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



## En résumé

L'effectif de la CA2C a diminué au cours de l'année. Le nombre d'agent est passé de 67 (au 1er semestre) à 57 (au 31 décembre). Cela s'explique par la baisse du nombre de contrats. À noter les départs de trois agents titulaires : un de la filière administrative et trois de la filière technique.

La part du contingent technique reste de très loin majoritaire puisqu'elle comprend 68 % de l'effectif total. Les agents administratifs sont au nombre de 17 et la filière sportive ne compte qu'un seul agent, cela représente 63,04 ETP (Équivalent Temps Plein).

Les agents titulaires représentent 81 % du total de la masse salariale, les contractuels non permanents 18 % et permanent seulement 1 %.

La moyenne d'âge des agents de la collectivité est de 48 ans.

### Évolution des effectifs 2019 :

	1 <sup>er</sup> semestre				2 <sup>e</sup> semestre			
	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine
<b>Titulaires</b>	15	31	1	0	14	31	1	0
<b>CDD</b>	2	18	0	0	3	8	0	0
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>39</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

La part des dépenses du personnel impacte le budget de la CA2C à hauteur de 5,63 %. Ce taux assez faible s'explique en partie aux divers transferts de compétence (collecte de déchets, eau) et aux délégations de service public (espaces nautiques intercommunaux).

Tout au long de l'année, 44,7 % des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour. La totalité des formations représente 64 jours pour un montant de 19 111 €, 67 % des formations ont été dispensés par le CNFPT et 33 % par des organismes extérieurs.

Un agent de la filière technique a fait valoir son droit à la retraite.

Deux agents ont quitté la CA2C : un, aux services techniques (mutation) et un, au service administratif (détachement)

**57**  
agents composent les effectifs de la CA2C soit 63,04 ETP.  
(30 % administratifs, 68 % techniques et 2% sportifs et patrimoines).



**25**  
agents ont passé une formation d'au moins un jour.



**5,63 %**  
est la part des dépenses du personnel (salaires +charges) dans le budget 2022



**19 111 €**  
ont été dépensés dans la formation des agents de la CA2C.



## En résumé

### Marché public

16 consultations (quatorze en 2021), pour un montant global de 2 millions d'euros HT (contre 2,7 millions d'euros HT en 2021). Pour l'ensemble des consultations passées en 2022, 42 sociétés ont soumissionné contre 66 en 2021, 9 étaient du territoire.

La Communauté d'Agglomération a renouvelé sa participation au groupement de commande de fourniture d'électricité porté par le SIDEC. Le montant du marché public de fourniture d'électricité pour la CA2C s'élève à 1 250 000 € HT pour les années 2023 et 2024.

### Commission d'appel d'offres (CAO)

À la demande du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, la Commission d'Appel d'Offres se réunit pour donner un avis quant à l'attribution des marchés publics à procédure adaptée (MAPA) et attribuer les appels d'offres (marché public dont les montants sont supérieurs aux seuils communautaires).

En 2022, la CAO, présidée par M. Fabrice BACCOUT, n'a attribué aucun appel d'offres et a rendu les avis suivants :

- Le 7 avril 2022, attribution du lot n°1 pour l'aménagement, l'ameublement et la décoration de la Maison Forestière, au groupement conduit par la société EMIT NOUVELLE pour 46 165,76 € HT, classement infructueux les lots n°2 à 5, attribution du lot n°6 pour l'équipement informatique de la Maison Forestière à la société LOGIN pour 9 327,63 € HT ;

- Le 25 avril 2022, attribution de l'accord-cadre à bons de commande de travaux de dépose et pose de panneaux de signalisation pour les zones économiques de la CA2C à la

société SIGNALISATION COMMERCIALE pour 56 269,00 € HT ;

- Le 19 mai 2022, attribution du marché public de prestations intellectuelles pour l'élaboration du deuxième programme local de l'habitat (PLH) de la CA2C à la société EXPLICITÉS pour 89 800,00 € HT ;

- Le 1er juin 2022, attribution du marché public de travaux de remplacement d'équipements de traitement des eaux de l'établissement nautique intercommunal situé à Caudry de la CA2C à la société DALKIA pour 201 478,09 € HT ;

- Le 28 juin 2022, classement sans suite du MAPA de travaux de remplacement de bornes de distribution d'eau potable et d'électricité de l'aire d'accueil des gens du voyage intercommunale de Caudry ;

- Le 18 octobre 2022, attribution du MAPA des prestations intellectuelles pour la réalisation du projet de territoire de la CA2C à la société VOIRIN CONSULTANTS pour 51 443,94 € HT.

### Qu'est ce qu'un Marché public à procédure adaptée, les fameux "MAPA" ?

Les procédures formalisées, dont les appels d'offres, ne s'imposent qu'aux marchés d'un montant supérieur aux seuils communautaire. En dessous de ces seuils, l'acheteur est libre d'organiser sa procédure comme il l'entend, dans le respect des principes constitutionnels de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

La procédure de passation de ces marchés doit être adaptée à la nature et aux caractéristiques du besoin à satisfaire, au nombre

ou à la localisation des opérateurs économiques susceptibles d'y répondre ainsi qu'aux circonstances de l'achat. La souplesse de cette procédure permet de répondre de manière optimale à l'impératif que doit respecter tout acheteur public : la meilleure utilisation des deniers publics.

Elle ouvre, en outre, plus largement les marchés publics aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises peu habituées au maniement des procédures formalisées.



**2 M €**

est la somme investie par la 4C à travers 16 consultations en 2022.



**42**

entreprises ont répondu aux différentes consultations.



**6**

Commissions d'appels d'offres ont eu lieu en 2022

# Les espaces nautiques

La CA2C est dotée de deux espaces nautiques intercommunaux (ENI) situés sur les communes du Cateau-Cambrésis et de Caudry. Depuis juillet 2017, la CA2C délègue le service public des établissements nautiques intercommunaux. La société S-PASS exploitait et entretenait ces deux équipements jusque début juillet 2022. À partir de cette date, et après consultation lancée à l'automne 2021, la société RÉCRÉA exploite et entretient les deux sites.

Les espaces nautiques disposent chacun : de bassins sportifs, d'apprentissages et ludiques ; d'un espace forme : à Caudry dédié aux activités fitness et cardio, au Cateau équipé de machines de renforcement musculaire ; d'un espace bien-être équipé de sauna, hammam et solarium.

L'année 2022 marquée par la passation du nouveau contrat de DSP et la sortie de la crise sanitaire. Le nouveau contrat de délégation de service public (DSP) a pour objectif principal de mutualiser les deux sites et de les rendre complémentaires. Le but est de renforcer l'offre et d'éviter les activités doublons sur les deux sites.

La levée progressive des contraintes liées à la crise sanitaire du Covid-19 s'est achevée au premier trimestre 2022 (abrogation du masque en ERP, suppression du Pass sanitaire) avec une normalisation des conditions d'exploitation. La reprise économique associée à la guerre en Ukraine a entraîné une flambée des tarifs de l'énergie pesant sur les dépenses du délégataire. Cette crise énergétique associée à un contexte inflationniste se traduit nécessairement par des effets d'indexation significatifs de la compensation de service public et des tarifs usagers dès juillet 2022.

On constate une bonne santé financière des deux sites :

- Pour Caudry, le délégataire a pu bénéficier du chômage technique jusqu'en juin 2022. Les équipes de Caudry ont été transférées sur le Cateau pour renforcer l'équipe et préparer la mutualisation du personnel que l'autorité délégante et le nouveau délégataire ont acté dans le nouveau contrat.

- Pour le Cateau, en 2022, les fréquentations sont revenues à des niveaux d'avant crise sanitaire : 76 043 entrées (23 538 en 2020 et 33 338 en 2021), dont 7 830 scolaires et 3 483 clubs. La fermeture de Caudry a eu un impact positif pour le centre DUO LE-CATEAU. En moyenne, 30% des usagers de DUO CAUDRY ont migré vers DUO LE-CATEAU. Cela témoigne d'un rayonnement du site du Cateau et d'un attachement des usagers aux équipements intercommunaux du territoire.

## L'apprentissage de la natation chez les scolaires

Chaque année, la CA2C finance 36 séances de natation pour chaque enfant durant sa scolarité.

Le coût des transports allers-retours et les entrées aux espaces nautiques (Caudry et Le Cateau-Cis) sont pris en charge par la CA2C. Globalement, le coût total de l'apprentissage d'un élève (sur 3 ans) est d'environ 200 €.



## Inondation et fermeture du site de Caudry

L'année 2022 a été marquée par la fermeture totale du site de Caudry à la suite de l'inondation dans la nuit du 23 au 24 décembre 2021 jusqu'au 2 janvier 2023.

La CA2C a procédé sans attendre aux travaux de réparation et de remplacement des équipements endommagés lors de l'inondation pour un montant de 285 624,92 €

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



## En résumé



**76 043**  
entrées sur l'  
espace nautique  
du Cateau en 2022.  
Caudry étant  
fermé toute  
l'année.



**90 %**  
de satisfaction  
globale pour les  
espaces nautiques  
intercommunaux  
(accueil, animations,  
propretés, etc).



**200 €**  
par élève est le  
coût moyen de  
l'apprentissage à  
la natation pour la  
CA2C.

# Crématorium

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

S<sup>2</sup>LO

## En résumé

Situé à Caudry, le Crématorium du Caudrésis et du Catésis (3C) est le seul équipement de crémation dans l'arrondissement du Cambrésis (116 communes). Il propose (depuis 2014) ses services à toutes les familles quelle que soit la confession et dans le respect des choix du défunt et de ses proches. C'est un équipement complet permettant aux agents d'accueillir les familles endeuillées dans des conditions dignes et intimes.

L'équipe est composée de : Stéphanie Denhez - *directrice*, Vanessa Locufier - *maîtresse de cérémonie*, de Didier Bué et Anthony Léger - *techniciens de crémation*. Cette année, il y a eu 944 crémations, 713 cérémonies organisées.

Sur l'ensemble des crémations 60 % des personnes sont des hommes contre 40 % pour les femmes. La moyenne d'âge est de 71 ans. Le taux de satisfaction de l'établissement reste identique à l'année dernière à savoir 98 % d'avis très favorable (un questionnaire est systématiquement proposé aux familles endeuillées).

Le crématorium dispose de deux salons funéraires (Lilas et Muguet) et travaille en partenariat avec plus d'une cinquantaine d'entreprises de pompes funèbres. Cette année un système de climatisation a été posé afin d'améliorer le confort et le recueillement des familles.



**944**  
crémations  
ont été  
comptabilisées  
en 2022.



**713**  
cérémonies ont  
été organisées  
par l'équipe du  
crématorium.



**50**  
entreprises de  
pompes funèbres  
travaillent en  
partenariat avec  
le crématorium.



**98 %**  
de familles  
satisfaites des  
prestations du  
crématorium et  
de son équipe.



L'équipement est sur un seul niveau (facilitant l'accessibilité) et comprend :

- un hall d'accueil
- une grande salle de cérémonie de 120 places assises et disposant d'un matériel hi-fi et vidéo permettant la personnalisation des cérémonies
- deux salles « de convivialité »
- une salle « de recueillement »



Le crématorium est aussi doté d'un jardin du souvenir. C'est un espace cinéraire, c'est-à-dire un espace dédié à la dispersion des cendres des défunts

Cette année, les agents du crématorium ont procédé à 57 dispersions.

- un jardin du souvenir
- un vaste parking
- deux salons funéraires (voir photo ci-dessus)
- un four acceptant les cercueils à grand gabarit.

La dispersion des cendres dans un jardin du souvenir est un choix personnel. Il permet aux familles et aux amis de se recueillir dans un lieu calme et apaisant, tout en conservant la mémoire du défunt.

# La gestion des déchets



Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

S<sup>2</sup>LO

À ce jour, le SIAVED n'a pas communiqué les données concernant le territoire de la CA2C



# Les chemins de randonnée

Envoyé en préfecture le 06/10/2023  
 Reçu en préfecture le 06/10/2023  
 Publié le  
 ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

## En résumé

Le territoire de la CA2C compte 17 chemins de randonnée dont 16 sont classés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Maillant la quasi-totalité du territoire pour un total de 147 km (voir carte ci-contre), ils sont régulièrement entretenus et rénovés par une équipe de 2 agents.



Liste des chemins :

- 1 - Des marliches au Moulin Brunet
- 2 - Autour de Reumont
- 3 - Autour de Saint-Souplet
- 4 - Sentier du ruisseau de Gourgouche
- 5 - Sentier de Bois l'évêque
- 6 - Sentier bocager de Pommereuil
- 7 - Autour de Quiévy
- 8 - Autour de Walincourt-Selvigny
- 9 - Circuit des deux tours
- 10 - Circuit d'Audencourt
- 11 - Circuit du Tronquoy
- 12 - Circuit du canal de la Sambre à l'Oise
- 13 - Circuit du moulin neuf
- 14 - Circuit de la selle et son histoire
- 15 - Circuit nature des 3 textiles au "Fil des Riots"
- 16 - Circuit de l'arbre de la femme\*
- 17 - sur les pas de Wilfred Owen



**17**  
chemins de randonnée



**147 KM**  
de sentiers sur le territoire



**150**  
arbres et arbustes ont été plantés.



**60 M<sup>3</sup>**  
de dépôts sauvages ont été constatés et évacués en déchèterie par les agents techniques de la CA2C.

### Panneaux touristiques :

Afin de donner une visibilité aux chemins de randonnée, les élus ont décidé en commission tourisme de doter ces derniers de panneaux informatifs.

Ainsi le service communication a créé plus d'une trentaine de panneaux (voir exemple ci-contre) contenant des anecdotes historiques, des photos, le plan du circuit ainsi que d'autres renseignements très utiles pour la promenade. Ils sont situés dans chaque village traversé par un chemin de randonnée.

\* PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il s'agit de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée (circulaire de 1988), tout en assurant la conservation du patrimoine que constitue les chemins ruraux.



# Le tourisme

Depuis 2016, la CA2C a confié la réalisation de sa compétence "Tourisme" à l'Office de Tourisme du Cambrésis. Cette décision fait suite à une étude dont elle était le commanditaire et lui a permis d'être pionnière sur l'installation d'un « Office de Tourisme Intercommunautaire » aux côtés des EPCI voisins sur l'arrondissement du Cambrésis.

Cette fusion des trois Offices de Tourisme a été mise en exergue par les mutations importantes de l'économie et du secteur touristique :

- baisse des longs séjours au profit de courts séjours plus nombreux et de proximité,
- délaissement des activités de masses pour revenir à des valeurs essentielles types bien-être, nature, culture...,
- développement des technologies digitales et de nouveaux « géants » du tourisme : AirBnb, Booking...

Les lois MAPTAM et NOTRE ont favorisées une nouvelle organisation des territoires si bien qu'en 2021 les trois Intercommunalités de l'Arrondissement de Cambrai ont fait le choix de fusionner les deux associations : Office de Tourisme du Cambrésis et Cambrésis Développement Economique. Cette fusion va permettre l'émergence d'une Agence d'Attractivité : une structure qui appuiera le marketing de son territoire en intervenant à la fois dans l'attractivité productive et dans l'attractivité touristique.

L'Office de Tourisme du Cambrésis a débuté sa transformation vers un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). Dans ce cadre, et avant sa création officielle le 1er septembre 2022, il a intégré le personnel de l'association Cambrésis Développement Economique. Ainsi, l'Office de Tourisme du Cambrésis et Cambrésis Développement Economique sont devenus « l'Agence d'Attractivité du Cambrésis » au service des 3 intercommunalités de l'arrondissement de Cambrai. L'Agence d'Attractivité du Cambrésis est conçue comme un outil qui doit permettre de construire, déployer et animer une stratégie de promotion et d'attractivité du territoire auprès des entreprises, des investisseurs, des touristes, des nouveaux arrivants et des habitants (Statuts juridiques – article 1).

## Actions développées par l'OT :

### Fédération des professionnels du Tourisme :

- Phoning et veille auprès des socioprofessionnels du tourisme de l'arrondissement
- Gestion de la Taxe de Séjour et des problématiques inhérentes

### Ingénierie :

- Labellisation de 2 Cafés Randos dont 2 sur le territoire de la CA2C : Le Red café à Beauvois en Cambrésis et Le Café du centre au Cateau-Cambrésis.
- Suivi du Contrat de rayonnement Touristique
- Suivi des études et projets des groupes de travail « Promotion » & « Patrimoine », intégration au groupe thématique « Stevenson »
- Définition du devenir du bâtiment 216 et de la Maison Forestière Wilfred Owen en lien avec Laurence Ribes, VP Tourisme CA2C (Micro-cluster Matisse)

- Concrétisation du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) permettant une réflexion autour de l'accueil dans les murs et hors les murs de l'office, à l'échelle de son territoire, sa destination. La priorité étant de replacer le client au cœur des projets (prise en compte du parcours client, de ses attentes et de ses usages)

### Accueil et animation :

- En complément de la programmation visites guidées estivales, organisation de visites guidées #FiersDeNosVillages dans la commune de Quiévy pour la CA2C
- Affirmation de la marque touristique « Cambrésis, Attendez-vous à être surpris »
- Poursuite du programme des expositions au BIT du Cateau avec l'accueil d'artistes locaux
- Maintenances des geocaches sur l'intégralité des parcours proposées

### Gestion d'équipement :

- Exploitation commerciale des souterrains du Cateau-Cambrésis

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



## En résumé



**107 712**  
solliciteurs cumulés  
sur les différents  
équipements  
touristiques du  
territoire.



**25 596**  
nuitées comptées  
dans l'hôtellerie  
(hôtels, gîtes,  
chambres d'hôtes,  
etc.).



**121 000 €**  
de subvention  
versée par la  
CA2C à l'office  
de Tourisme du  
Cambrésis.



**5**  
sites touristiques  
majeurs sur le  
territoire.

# Adhésions aux organismes

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



## En résumé

La CA2C reverse à chaque exercice budgétaire une part importante de ses recettes aux communes (presque 15 Millions d'euros soit environ 41 % de son budget, voir page 3). Elle participe également à travers des cotisations (parfois obligatoires) aux fonctionnements d'organismes relevant d'une utilité publique en balayant les secteurs de l'emploi, de l'environnement, etc. La CA2C est une partenaire très importante pour les organismes suivants :

Organisme	Thème	Financement
SIAVED	Gestion des déchets et déchèteries	7 467 181,00 €
SIDEN SIAN GEPU	Gestion et distribution de l'eau	1 341 242,34 €
SMABE	Entretien des cours d'eau non domaniaux	334 056,60 €
pays du cambresis	Ingénierie locale	266 233,50 €
cambresis emploi	Emploi	130 760,00 €
Syndicat mixte bassin de la selle	Gestion des milieux aquatiques	103 603,61 €
Mision locale	Insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans	96 847,50 €
Voies navigables de france	Promotion et soutien du canal de la sambre	94 332,00 €
chambre des metiers et de l'artisanat	Formations professionnelles	25 000,00 €
Syndicat mixte escaut et affluents	Entretien des cours d'eau non domaniaux	20 558,21 €
prefiguration d'un pole metropolitain	Regroupements d'établissements publics	19 834,00 €
Syndicat d'aménagement d'entretien des cours d'eau SMAECEA	Entretien des cours d'eau non domaniaux	16 354,26 €
Régie des eaux fontaine Malincourt	Gestion de l'eau	13 864,00 €
Syndicat mixte du PNR Avesnois	Syndicat du Parc Naturel Régional	6 582,51 €
i nord	Ingénierie départementale	6 412,40 €
Initiative Cambresis	Aide à la création d'activités économiques individuelles	38 961,00 €
		<b>9 981 822,93 €</b>



**7 939 407 €**  
de cotisations et subventions versées aux différentes organismes et structures locales.



**20,5 %**  
du budget est consacré aux cotisations et subventions.

### Subventions :

La CA2C octroie tout au long de l'année des subventions dans le cadre de sa 2<sup>e</sup> compétence : le développement économique (193 000 € - voir page 10).

Elle en verse également à des structures locales rendant des services sur le territoire (voir tableau ci-contre).

Chaque année, ces subventions sont revues à la hausse ou à la baisse selon des critères d'objectifs définis entre les structures et l'intercommunalité.

Structures	Financement
ADCF	6 818,17 €
ALLIANCE SEINE ESCAUT NORD EUR	1 000,00 €
AMF	2 987,01 €
Amical des pompiers de ORS	1 100,00 €
ASS MAIRES RURAUX DU NORD association d'élus	645,65 €
Subvention petite enfance	407 170,00 €
Aide aux entreprises du territoire	229 279,00 €
CLIC EST CAMBRESIS	12 824,80 €
fonds de concours aux communes	161 924,00 €
OFFICE DU TOURISME DU CIS	120 000,00 €
OFFICE DU TOURISME LE KTO	1 000,00 €
REUSSIR NOTRE SAMBRE	1 000,00 €
SDA	48 679,50 €
PAYS DU CIS	16 750,00 €

**1 011 178,13 €**



**307 404 €**  
versés en soutien aux organismes œuvrant pour l'emploi et l'économie.

# PÔLE D'ENTREPRISES

# CA2C

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

S<sup>2</sup>LO

## En résumé

**8**  
entreprises  
résidentes pour 50  
emplois à temps  
plein  
et  
1 association  
gérant une 50<sup>e</sup> de  
stagiaires (AIDECQ).



**72 399 €**  
le montant en  
loyer perçu cette  
année.



**1 547 M<sup>2</sup>**  
utilisés par les  
entreprises  
(ateliers, bureaux  
et parties  
communes).



**15 000**  
véhicules par jour  
passent devant le  
pôle d'entreprises.



Pour rappel, la communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis partage son bâtiment avec plusieurs petites entreprises. Lors de l'acquisition de l'ancienne ruche d'entreprises en 2018, les élus ont voulu, d'une part garder les entreprises déjà résidentes et d'autre part en accueillir de nouvelles afin d'utiliser tous les espaces de travail disponibles.

La CA2C propose les mêmes services\* que le propriétaire précédent (la région des Hauts-de-France) à savoir : accueil des visiteurs, affranchissement du courrier à prix coutant (temps passé par le secrétariat inclus), réception, distribution et envoi du courrier postal (hors colis), réception des colis et livraison en cas d'absence sur autorisation écrite, accès au bâtiment sécurisé 7j/7, accès au parking privé sécurisé, entretien et accès aux espaces collectifs.

**Au 31 décembre 2022, le pôle d'entreprises est occupé en totalité soit 1 070 m<sup>2</sup> répartis sur 14 bureaux (510 m<sup>2</sup>) et 4 ateliers techniques (560 m<sup>2</sup>).** Les services administratifs de l'intercommunalité occupent 13 autres bureaux (soit 38 % de la totalité des bureaux du bâtiment).

Trois entreprises ont quitté le pôle durant cette année (Babidol, Telima Network et Quali Vending), une est arrivée (ELAG'EURE) et un agent commercial (Joeffrey Desjardins) enfin le centre de formation AIDEQ a pris possession d'un bureau laissé vacant. Ces arrivées complétées par les entreprises résidentes assurent à la CA2C l'équilibre financier de son investissement (montant des loyers perçus face aux mensualités à payer liées à l'acquisition du bâtiment).

### Zoom sur les entreprises :

Les sociétés résidentes évoluent dans divers secteurs d'activités (voir ci-dessous avec leurs spécialités).

- Printy Colors : vente par correspondance d'article de bureautiques (20 salariés)
- Babidol : vente sur internet d'équipements et d'articles pour bébé et parents (1)
- Eurl Tailliez : dépositaire de presse quotidienne régionale (Voix du Nord) - (15 salariés de passage sur site)
- Telima Network : déploiement de la fibre (5 salariés sur site)
- Fiduciaire du Héron : expertise comptable (3 salariés sur site)
- ASCI : gardiennage et sécurité (5 salariés de passage sur site)
- Quali Vending : spécialiste de la distribution automatique (1)

Association :

- AIDECQ : association d'insertion pour le développement de l'emploi et la qualification.

# Aire d'accueil des gens du voyage

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE

S<sup>2</sup>LO

## En résumé

La compétence "aire d'accueil des gens du voyage" est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, depuis la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Elle comprend notamment les missions suivantes :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma départemental d'accueil des gens du voyage, en concertation avec les communes et les EPCI concernés.
- La construction, l'aménagement et l'entretien des aires d'accueil permanentes et des aires de grand passage.
- La gestion des aires d'accueil, notamment en matière de sécurité, de tranquillité publique et d'hygiène.

Le territoire de la CA2C possède deux aires d'accueil comprenant chacune une capacité de 16 emplacements pouvant accueillir 32 caravanes. Elles sont situées à Caudry et au Cateau-Cambrésis. La totalité des emplacements sont occupés.

Cette année, des travaux d'envergure (voir ci-dessous) sur l'aire d'accueil de Caudry ont été entrepris afin de répondre aux normes. Le coût de ces travaux s'élève à 945 640 €. Ils ont débuté mi mars et se sont achevés fin octobre. Pendant cette période, les gens du voyage ont été déplacés (après consensus) sur deux sites provisoires à Caudry( rue de l'Europe et rue de Cambrai). Ils ont réintégré les lieux le 2 novembre 2022.

La CA2C est en conformité sur cette thématique et même précurseur notamment sur la rédaction prochaine du projet socio-éducatif (PSE) soutenu par les services de l'État et du Département.



**8**  
mois de travaux de  
rénovation sur le  
site de caudry



**945 640 €**  
coût des travaux  
de rénovation.



**16**  
emplacements sur  
chaque site pour  
32 caravanes.



**1**  
projet socio-  
éducatif en cours  
de rédaction

### Zoom sur les travaux :



Les anciens sanitaires ne répondaient plus aux normes et sont devenus obsolètes



Démolition des 4 blocs sanitaires et de sa plomberie



Reconstruction complète des 4 blocs avec mise en conformité (énergétique, etc.)



Exemple de bloc sanitaire totalement rénové

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 059-200030633-20231004-2023\_131-DE



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_131
Objet :	Délibération 2023/131 portant présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2022
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200030633-20231004-2023_131-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20231004-2023_131-DE-1-1_0.xml	text/xml	948 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 131.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20231004-2023_131-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	7 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 octobre 2023 à 10h23min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 octobre 2023 à 10h24min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 octobre 2023 à 10h24min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 octobre 2023 à 10h24min45s	Reçu par le MI le 2023-10-06